

## [Environnement : la fontaine de la place va montrer l'exemple...](#)

### **Actualités générales**

Publié le : 08/03/2017 09:50:00

Développement durable, économies d'énergie, protection des ressources naturelles, c'est aujourd'hui une nécessité face au réchauffement climatique.

La commune se devait de montrer l'exemple au travers de deux actions :

La première consistera à remplacer prochainement 80 éclairages publics à lampes incandescentes par des leds ou «éclairage vert» qui diminueront de 3.000 € la consommation annuelle avec 2.000 € de maintenance en moins sur ces seuls 80 points.

La seconde mesure concernera la fontaine de la Place.

Il faut savoir que dans le cadre de la loi sur l'eau, contribuables et collectivités sont soumis au même régime et que toutes les fontaines et bouches d'arrosage ont dû être équipées de compteurs à partir desquels sont facturées les consommations d'eau réelles.

Ainsi, la fontaine de la place dont le débit est permanent, coûte 5.000 € par an à la collectivité, soit environ 9000 litres d'eau par jour et plus de 3 250 000 litres par an ...

Or, 5.000 € c'est l'équivalent du montant de l'ensemble des factures des consommations d'eau de tous les bâtiments communaux... et des bouches d'arrosage comprises.

Une électrovanne va être installée qui réduira d'un tiers la facture avec une interruption entre 22h le soir et 6h le matin.

Cette mesure environnementale et économique devrait séduire les personnes sensibilisées par la question...

Economiser l'eau figure déjà dans nos réflexes et dans l'éducation de nos enfants...

Toujours dans le contexte de développement durable, les élus proposeront au conseil, l'acquisition d'un véhicule électrique en lieu et place de la vieille 306 diesel....

Déjà, de son côté, en collaboration et avec l'aide de la CARF, l'installation de bornes électriques publiques est en bonne voie, projet porté par le 1er adjoint Roland LARBRE.

On peut rappeler aussi que la nouvelle salle communale de la vallée, la salle Henri Monin, par sa construction bois à énergie photovoltaïque s'était inscrite déjà dans la politique de

développement durable qui lui avait permis d'obtenir des subventions de l'Europe et de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

